

Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
Ecole Spéciale d'Architecture - Architecture - Diplôme de l'ESA	Jury par défaut	Tous les candidats	100	782	220	247

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Attendus locaux

En créant un enseignement qui mêle aux plus hautes généralités de l'art, les données les plus précises des applications techniques, l'École Spéciale d'Architecture a entendu agir sur la condition professionnelle de l'architecte.»

Émile Trélat, Fondateur de l'ESA

Cette citation résume l'esprit de la fondation et la singularité de la pédagogie de l'ESA : réunir, dans la formation de l'architecte, la culture et la recherche intellectuelle avec l'acquisition des connaissances et des moyens techniques nécessaires pour faire de ses diplômés de véritables entrepreneurs d'architecture.

Cette pensée de la formation et de l'engagement futur de ses diplômés détermine les critères généraux d'examen des vœux posés ci-après.

Elle a également amené l'ESA à doter son cursus d'études de l'architecte d'une formation par stages en milieux professionnels particulièrement développée : pendant les périodes de janvier-février et juillet-août, libérées des études entre les semestres

d'automne et de printemps, l'ESA offre un total de 9 mois de stages sur les 5 années des 2 cycles de la formation initiale :

- En Licence, 3 stages d'un mois, en entreprise, en agence d'architecture et dans un métier partenaire de l'architecte.
- En Master, 1 stage, d'une durée totale de 6 mois, en agence d'architecture ou en ONG, en France ou à l'international.

Ce parcours de stages, restitué en rapports d'analyse des pratiques, prépare nos étudiants à choisir, après leur diplôme de Master, pour leur formation HMONP-DESA, la Mise en Situation Professionnelle la mieux appropriée, d'une durée moyenne d'1 an.

Avec 30% d'étudiants étrangers venant de 47 nationalités et une forte présence (30%) d'enseignants étrangers de haut niveau, l'ESA présente une réelle mixité culturelle, renforcée dans les parcours de ses étudiants, par ses offres de mobilité internationale par période de 4 mois : au 1er semestre de la troisième année de Licence, en Écoles européennes d'architecture, et en dernier semestre de Master, en échanges intercontinentaux.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le 1er cycle d'études d'architecture en 6 semestres permet d'acquérir les fondamentaux, structurés en 5 champs disciplinaires : Projeter-Représenter-Construire-Penser-Créer. La pédagogie transversale porte 2 objectifs :

Définir les enjeux théoriques et pratiques des niveaux. Associer les enseignements avec la recherche-projet.

L1S1 : Espace partagé, Paris /L1S2 : Habiter la Terre

L2S1 : Usages, habiter la Ville/ L2S2 : Habiter un milieu, contextes, paysage

L3S1 : Ecologie urbaine, nature et ville dense/ L3S2 : Diplôme-projet de Licence, avec des partenariats universitaires européens.

<http://www.esa-paris.fr/la-pedagogie/formations/cycle-1/programme>

Le 2ème cycle d'études de l'architecte en 4 semestres propose une boîte à outils, conceptuels et constructifs, amenant chaque étudiant à réorienter son parcours d'études, de l'architecture au devenir - architecte. Cet espace-temps propose 2 expériences :

Master 1 : Découvrir collectivement les enjeux actuels des pratiques architecturales / Projets sur le Grand Paris

Master 2 : S'engager personnellement dans la recherche - projet du Diplôme de fin d'études avec un encadrement spécifique de Master Class.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une méthodologie d'évaluation conforme aux critères généraux d'examen des vœux paramétrés par l'ESA :
La formation initiale Bac+5 d'architecte à l'ESA (code formation inscription : 28704), pour laquelle toutes les filières de baccalauréat sont recevables pour l'admission à l'ESA.

5 champs d'application sont à noter à partir des éléments de documentation et d'expression personnelle fournis, les coefficients liés au paramétrage de Parcoursup s'appliqueront automatiquement dans le calcul de la moyenne pour chaque candidat :

1. Les compétences en matières principales : **Coeff 1 en A**

D'après la moyenne des résultats des épreuves écrites et orales du Bac de français de fin de 1ère et la note moyenne d'anglais sur les 2 1ers trimestres de terminale.

2. **La fiche d'activités et de centres d'intérêt : Coeff 2 en A**

- Expériences d'encadrement ou d'animation
- Engagement citoyen (via un contrat de service civique ou au titre de la vie lycéenne) bénévole dans une association ou un autre cadre
- Expériences professionnelles ou les stages que vous avez effectués
- Pratiques sportives et culturelles

3. **Les compétences académiques à partir des bulletins de notes de terminale : Coeff 1.5 en A**

- les notes obtenues aux 1er et le 2ème trimestres de terminale,
- les appréciations générales des professeurs à l'issue de ces 2 trimestres

4. **Le Savoir Etre à partir de la fiche Avenir : Coeff 1.5 en A**

- Appréciation du professeur principal sur autonomie, méthode de travail et investissement
- Appréciation du chef d'établissement sur capacité à réussir dans formation visée
- Appréciation du chef d'établissement sur capacité à réussir dans formation visée

5. **Le projet de formation motivé :** (rédigé entre 1500 et 10000 caractères, espaces compris), selon les 2 axes de présentation demandés au paragraphe Admission du paramétrage de la formation.

a. **Coeff 4 en A**

Les 2 évaluateurs en binôme posent leurs notes de critère dans le tableau Excel et croisent leurs notations :

- a. La note résultante sur 20, précisée à la 2ème décimale, permet de positionner la candidature dans la pré-sélection du classement général.
- b. Toute note résultante inférieure à 10/20 entraîne le rejet de la candidature évaluée.
- c. Les notes supérieures ou égales à 10/20 rentrent dans le classement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'admission à l'Ecole Spéciale d'Architecture (ESA) est ouverte à l'ensemble des bacheliers issus des filières générales et/ou professionnelles. Les notes présentées par les candidats ne constituent pas un critère de sélection préalablement à l'examen d'admission, hormis dans le cas de la double formation Architecte-Ingénieur ESA-ESTP.

Les critères généraux d'examen des vœux sont prioritairement :

- l'éveil au monde, l'ouverture d'esprit, la curiosité avec une appétence pour les arts, la culture, les idées et les enjeux,
- la motivation, les capacités de choisir et de faire,
- la capacité d'écoute, de compréhension et de synthèse,
- l'imagination et la cohérence,
- la capacité à se projeter dans le cursus et ses multiples débouchés,
- le repérage des attendus et des objectifs de la formation,
- les premiers savoir-faire comportant l'aptitude à la fabrication et à toute expression,
- toute expérience éventuelle d'animation et/ou d'engagement,
- pour les candidats en réorientation : leur parcours et la restitution de leurs expériences et éventuelles formations suivies.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne générale	Résultats scolaires 1ère, Bac Français et Terminale	Progression des résultats dans la dernière année d'enseignement suivi	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations scolaires et avis du conseil de classe	Capacités d'organisation Capacités d'expression orale et écrite Appréciation du chef de l'établissement sur la capacité à réussir dans la formation visée	Très important
Savoir-être	Autonomie	Appréciations Fiche avenir sur autonomie,	Ouverture au monde Curiosité intellectuelle	Très important
	Esprit d'équipe	Capacité à s'investir dans le travail	Capacités à collaborer et à se remettre en cause.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Evaluation du projet de formation	L'intérêt du projet exprimé dans le projet de formation. Connaissance des exigences de la formation.	Très important
	Cohérence du projet personnel	Connaissance et motivation pour les métiers de l'architecture	Adéquation du projet aux enseignements et aux débouchés de la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel	Critères extra-scolaires	Présentation d'engagements : citoyen, associatif, étudiant,...	Important

	Intérêt manifeste	Les centres d'intérêts doivent être complétés	Présentation des centres d'intérêt : arts, sciences, nature et questions sociétales	Important
--	-------------------	---	---	-----------

Signature :

Marie-Hélène CONTAL,
Directeur de l'établissement Ecole Spéciale
d'Architecture